

Communiqué de presse

Zurich, le 22 janvier 2018, 9h00

KOF Indice de la mondialisation : Diminution à l'échelle mondiale en 2015

Le degré de mondialisation a légèrement diminué en 2015 à l'échelle mondiale. Les Pays-Bas, la Suisse et la Suède ont été dans l'ensemble, les pays les plus mondialisés de la planète. L'indice actuel de la mondialisation du KOF reflète la mondialisation économique, sociale et politique jusqu'en 2015.

Le degré de mondialisation a affiché une progression fulgurante entre 1990 et 2007 et a encore enregistré une légère hausse depuis la Grande récession. En 2015, pour la première fois depuis 1975, la mondialisation a toutefois été en recul. Celui-ci est imputable à la mondialisation économique, tandis que la mondialisation sociale a stagné et que la mondialisation politique a quelque peu progressé.

En ce qui concerne les années 2016 et 2017, pour lesquelles les données font encore défaut, le directeur du KOF Jan-Egbert Sturm estime que la mondialisation devrait avoir encore subi un nouveau tassement. C'est ce que révèle notamment les développements politiques dans plusieurs pays occidentaux. « Même si, de par la reprise de l'économie internationale, la mondialisation économique devrait avoir poursuivi sa progression, les politiques isolationnistes des États-Unis en particulier, mais aussi celle du Royaume-Uni, ont provoqué un regain d'isolement », précise Jan-Egbert Sturm. « Je suis plutôt sceptique en ce qui concerne la progression de la mondialisation », poursuit le directeur du KOF.

L'indice de la mondialisation du KOF s'appuie sur une base de calcul révisée (voir encadré). Une distinction est faite désormais entre la mondialisation de facto et de jure. Alors que les conditions générales se sont améliorées par rapport à l'année précédente en termes de mondialisation de jure, un recul de la mondialisation de facto est responsable du recul de l'indice global. S'agissant de la mondialisation économique, il apparaît que la mondialisation commerciale de facto notamment, c'est-à-dire l'échange international de biens et de services, de même que la mondialisation financière de jure, c'est-à-dire le contexte régulateur des flux financiers internationaux, sont responsables du recul.

Analyse géographique

En 2015, les Pays-Bas étaient le pays le plus mondialisé de la planète, suivis par la Suisse et la Suède. Les rangs suivants étaient occupés par l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne, la Finlande et la Norvège. Les premiers pays non-européens étaient les Émirats arabes unis (11ème rang), le Canada (15ème) et les États-Unis (23ème). En bas du classement figurent l'Érythrée, la République Centrafricaine, l'Afghanistan, les Comores et le Soudan.

En raison de leur plus forte imbrication, notamment avec des pays voisins, les petits pays ont tendance à devancer les grands pays dans ce classement. Les grandes économies de ce monde, par exemple, figurent plutôt au milieu du peloton. En matière de mondialisation économique, les États-Unis se positionnent au 63ème rang. Sur le plan de la mondialisation sociale et politique, ils occupent respectivement les places 29 et 10. La République populaire de Chine se trouve dans le tiers inférieur, au 88ème rang. Si elle figure dans le top 15 en mondialisation politique, son degré de mondialisation économique et sociale est nettement plus faible. La troisième économie de la planète, le Japon, figure au 36ème rang. Les grandes économies de l'Union européenne que sont l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l'Espagne présentent un degré de mondialisation sensiblement supérieur, vu leur forte imbrication économique, sociale et politique au sein de l'UE. Au classement général,

la France et l'Allemagne occupent respectivement les places 7 et 8, tandis que l'Espagne occupe le 12ème rang et le Royaume-Uni, le 17ème. Si le Royaume-Uni obtient des notes élevées notamment en matière de mondialisation sociale, l'Allemagne, la France et l'Espagne brillent davantage sur le plan de la mondialisation politique.

L'Inde, économie émergente, présente des degrés de mondialisation très variés dans les trois domaines. Elle occupe le 11ème rang sur le plan politique, mais son niveau est nettement plus bas en ce qui concerne la mondialisation sociale et économique. Dans ces deux domaines, l'Inde figure dans la moitié inférieure du classement.

Mondialisation économique

Le degré de mondialisation économique a de nouveau régressé depuis la Grande récession de 2009. Le recul de la mondialisation économique s'observe aussi bien sur le plan de facto que de jure. Autrement dit, non seulement les flux commerciaux et financiers mesurés ont diminué, mais les conditions politiques qui favorisent ces flux se sont également dégradées. Le recul observé sur le plan de la mondialisation de facto est principalement imputable au secteur de la mondialisation commerciale, tandis que l'indicateur de la mondialisation financière a stagné. Sur le plan de la mondialisation de jure, aussi bien les flux financiers que commerciaux ont quelque peu fléchi. Les pays les plus mondialisés sur le plan économique sont des pays considérés comme étant des places commerciales ou des plaques tournantes financières internationales. En 2015, par ordre décroissant, il s'agissait de Singapour, Hong Kong, des Pays-Bas, de la Belgique et de Malte.

Mondialisation sociale

Le degré de mondialisation sociale a stagné en 2015, après avoir connu de fortes croissances au cours des années précédentes. La mondialisation de facto a légèrement régressé, tandis que le degré de mondialisation sociale de jure affichait une légère progression. En 2015, les chefs de file de la mondialisation sociale étaient la Norvège, le Luxembourg, la Suisse, le Danemark et l'Irlande.

Mondialisation politique

En 2015, le degré de mondialisation politique a poursuivi sa progression globale. L'Italie figurait en tête du classement de ce domaine, suivie par la France, l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas.

Méthodologie

L'indice de la mondialisation du KOF mesure la dimension économique, sociale et politique de la mondialisation. Il sert à observer l'évolution du degré de mondialisation des pays sur le long terme. L'indice actuel de la mondialisation du KOF porte sur 185 pays et la période de 1970 à 2015. L'indice global fait la distinction entre la mondialisation de facto et la mondialisation de jure, au même titre que les volets économique, social et politique.

Le domaine de la **mondialisation économique** contient, d'une part, les flux commerciaux et d'autre part, les flux financiers. Le commerce de facto est calculé sur la base des échanges de biens et de services. Le commerce de jure englobe les droits de douane, les taxes et les restrictions au commerce.

Le domaine de la **mondialisation sociale** consiste, quant à lui, en trois secteurs pour lesquels est calculé un degré de mondialisation de facto et de jure. Les contacts personnels liés à la mondialisation de facto se calculent sur la base des liaisons téléphoniques internationales, des flux touristiques et de la migration. Concernant la mondialisation de jure, ils se fondent sur les abonnements téléphoniques, les aéroports internationaux et les restrictions de visa. S'agissant de la mondialisation de facto, les flux d'information se mesurent à partir des demandes internationales de brevets, des étudiants internationaux et du commerce de haute technologie. Sur le plan de jure, ils sont estimés sur la base de l'accès à la télévision et Internet, de la liberté de la presse et des liaisons Internet internationales. La proximité culturelle se compose, dans le secteur de facto, des commerces de biens culturels, des enregistrements des droits de marque, ainsi que du nombre de restaurants McDonalds et de magasins IKEA. Le secteur de jure porte sur les droits des citoyens (liberté), l'égalité des sexes et les dépenses publiques en éducation nationale.

Le domaine de la **mondialisation politique** porte, dans le secteur de facto, sur le nombre d'ambassades, d'organisations non-gouvernementales (O.N.G.) et sur la participation aux missions de paix de l'ONU. Le secteur de jure contient les variables relatives à l'appartenance aux organisations internationales et aux accords internationaux.

L'indice mesure la mondialisation sur une échelle de 1 à 100. Les valeurs des variables sous-jacentes sont divisées en percentiles. Cela permet de lisser les valeurs extrêmes et d'obtenir des fluctuations moindres au fil du temps. Étant donné la nouvelle méthodologie, le présent indice n'est comparable avec l'ancien indice de la mondialisation du KOF que dans une mesure limitée.

Le nouvel indice de la mondialisation du KOF

La base de calcul de l'indice de la mondialisation du KOF a été largement révisée. Désormais, une nette distinction est faite entre la mondialisation de facto et la mondialisation de jure. La mondialisation de facto englobe les activités et flux effectivement mesurés, tandis que la seconde comprend les activités et les politiques qui favorisent en principe les flux en question. Si, par exemple, le commerce international des biens reproduit la mondialisation de facto, les droits de douane et d'autres obstacles aux échanges commerciaux font partie de la commercialisation de jure. La distinction entre de facto et de jure ne s'effectue pas seulement dans l'indice global, mais aussi dans chaque sous-catégorie de l'indice de la mondialisation. L'indice global s'obtient à partir de la moyenne des degrés de mondialisation de jure et de facto.

Autre nouveauté : la distinction entre le volet financier et le volet commercial dans le domaine de la mondialisation économique. Sur le plan de la mondialisation sociale, l'indice distingue désormais entre les aspects culturels, interpersonnels et informationnels. Dans l'indice révisé, la mondialisation culturelle fait l'objet d'une définition plus large que précédemment. Jusqu'à présent, elle se concevait principalement comme étant la diffusion de valeurs américano-occidentales ; sa définition ne suit plus désormais de concept de valeur pré-défini. Le troisième domaine concerne la mondialisation politique.

La sélection des variables intégrées dans l'indice de la mondialisation du KOF a été révisée et élargie. 42 variables sont maintenant utilisées, contre 23 auparavant. La pondération de ces variables a également changé. Pour la première fois, des pondérations variables dans le temps sont utilisées au niveau inférieur d'agrégation de l'indice et déterminées au moyen de procédés statistiques (analyse des principales composantes). L'agrégation au niveau supérieur s'effectue à parts égales.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur le nouvel indice de la mondialisation du KOF ainsi que des graphiques interactifs à l'adresse suivante :

<https://www.kof.ethz.ch/fr/previsions-indicateurs/indicateurs/kof-indice-mondialisation.html> →

Vous trouverez le KOF Working Paper sur l'indice de la mondialisation ici :

<https://www.kof.ethz.ch/fr/previsions-indicateurs/indicateurs/kof-indice-mondialisation.html> →

Contacts :

Florian Hälg | Tél. +41 44 632 84 61 | haelg@kof.ethz.ch

Service Médias | Tél. +41 44 632 40 61 | kofcc@kof.ethz.ch